



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPLP Externe

Section : Génie civil

Option : équipements techniques, énergie

Session 2016

Rapport de jury présenté par :
Jean-Pierre COLLIGNON
Président du jury

Sommaire

1. Orientations du concours 2016

1.1 Postes mis au concours

2. Définition des épreuves

2.1. Textes de référence

2.2. Programme du concours

2.3. Épreuves du concours : nature, durée et coefficient

3. Épreuve d'admissibilité

3.1. Objectifs de l'épreuve

3.2. Sujets session 2016

3.3. Commentaires et recommandations

4. Épreuve d'admission

4.1. Objectifs de l'épreuve

4.2. Déroulement de l'épreuve

4.3. Commentaires et recommandations

5. Informations statistiques

5.1. Épreuve écrite d'admissibilité

5.2. Épreuve pratique d'admission

5.3. Résultats globaux à l'issue du jury d'admission

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

1. Orientations du concours 2016

1.1 Postes mis au concours

	Candidat PLP Externe	Candidat PLP Externe CAER
Nombre de postes offerts au concours	47	0

2. Définition des épreuves

2.1. Textes de référence

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.

2.2. Programme du concours

Article 4 de l'arrêté du 19 avril 2013

« Les programmes des épreuves des concours sont, sauf mention contraire, ceux des brevets de technicien supérieur et diplômes universitaires de technologie correspondants, éventuellement ceux des classes de second cycle du second degré correspondantes, traités au niveau M1 du cycle master. »

2.3. Épreuves du concours : nature, durée et coefficient

Nature des épreuves	Durée	Coefficient
Épreuves d'admissibilité		
1- Analyse d'un problème technique	4h	1
2- Exploitation pédagogique d'un dossier technique	4h	1
Épreuves d'admission		
1- Épreuve de mise en situation professionnelle.	TP 4h Préparation exposé 1h Exposé et entretien 1h	2
2- Épreuve d'entretien à partir d'un dossier.	1h	2

3. Épreuves d'admissibilité

3.1. Objectifs des épreuves

3.1.1. Analyse d'un problème technique

L'épreuve a pour but de vérifier que le candidat est capable de mobiliser ses connaissances scientifiques et techniques pour analyser et résoudre un problème technique caractéristique de l'option du concours.

L'épreuve se base sur un support technique dans lequel des problématiques sont proposées et pour lesquels les fondamentaux scientifiques et technique sont nécessaires afin de pouvoir les résoudre ou les analyser.

Cette épreuve était composée de 4 parties indépendantes pour lesquelles une bonne analyse des documents ressources permettait de résoudre une grande partie des questions posées.

- **Partie 1 : Analyse de l'installation de production de chaleur et de l'eau glacée**

Observations :

Près de la moitié des candidats ne répondent pas précisément à la question posée. Il est important de rappeler que les réponses doivent être un minimum rédigées.

- **Partie 2 : Production de l'eau chaude sanitaire**

Observations :

Cette partie est calculatoire mais elle ne demandait que l'application de formules. Il est regrettable de constater que de nombreux candidats se sont trompés en recopiant les formules. Trop peu de candidats ont été jusqu'au bout de leur raisonnement.

- **Partie 3 : Production d'eau glacée**

Cette partie portait sur l'étude de la production d'eau glacée. Il était demandé dans un premier temps de déterminer la température d'évaporation en fonction du régime d'eau, de tracer le cycle frigorifique théorique puis réel et enfin de calculer la puissance rejetée au condenseur. Dans un second temps il fallait analyser le fonctionnement frigorifique du groupe d'eau glacée et calculer son ESEER caractérisant son efficacité saisonnière.

Observations :

25% des candidats n'ont pas du tout traité cette partie.

Pour les candidats ayant traité complètement cette partie, près de la moitié l'ont bien réussi, un quart n'a répondu correctement qu'à une partie des questions.

- **Partie 4 : Ventilation de la salle polyvalente/activités**

Il était demandé aux candidats pour cette partie de schématiser la centrale de traitement d'air en tenant compte des composants listés dans le cahier des charges fonctionnel.

En second lieu ils devaient tracer l'évolution de l'air humide aux conditions définies, afin de déterminer une puissance sur l'air puis de calculer les économies annuelles à partir des données dans le dossier technique qu'ils pouvaient exploiter.

Les deux dernières questions portaient sur le rejet de la masse de CO₂ évité grâce au récupérateur de chaleur installé dans la CTA et la liste des tâches à effectuer lors la maintenance préventive de la centrale de traitement d'air.

Observations :

Il est dommage de constater qu'un nombre important de candidats n'ont pas su schématiser une centrale de traitement d'air simple, la symbolisation des composants est parfois méconnue.

L'évolution de l'air sur le diagramme de l'air humide est plutôt réussie par l'ensemble des candidats.

Les questions qui portaient sur l'économie annuelle réalisée et le rejet de la masse de CO₂ évité, ont été correctement traitées par un faible pourcentage de candidats.

Les tâches à effectuer lors de la maintenance préventive d'une centrale de traitement d'air sont globalement connues de l'ensemble des candidats.

3.1.2. Exploitation pédagogique d'un dossier technique

À partir d'un dossier ressource comportant une partie technique, une partie pédagogique, l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable d'élaborer tout ou partie d'une séquence pédagogique, dont le thème est proposé par le jury en baccalauréat professionnel TISEC, TMSEC ou TFCA, ainsi que les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

Le sujet comporte 4 parties :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Cette année encore, un nombre trop important de copies présente de nombreuses fautes d'orthographe et/ou de syntaxe.

Trop de candidats se dispersent dans une narration laborieuse et répétitive.

Le vocabulaire technique utilisé est correct.

Une majorité des candidats a su analyser les documents ressources proposés. Cette majorité a su identifier, mettre en relation les compétences et les activités et, les positionner dans le cursus de formation.

Il est regrettable que trop de compétences soient visées dans la séquence et les séances ; un choix judicieux de celles-ci est indispensable en fonction de l'avancement dans la progression.

On déplore l'absence de tableau synthétisant la séquence et les séances (activités, compétences visées, pré-requis, durée, ..).

L'exploitation des documents techniques proposés est correcte. Le jury regrette que les candidats ne soient pas en capacité d'évoquer des ressources associées.

Les documents « Élève » à produire en support technique sont quasi inexistants.

L'exploitation des TICE est souvent évoquée mais trop peu réfléchie et/ou adaptée.

Le jury recommande aux futurs candidats de s'informer :

- sur les stratégies pédagogiques,
- sur les modes d'évaluation et les outils associés.

3.2. Sujets d'admissibilité de la session 2016

Sujet d'analyse d'un problème technique : annexe 1
Sujet d'exploitation pédagogique d'un dossier technique : annexe 2

Sujet de la première épreuve :

[Première et deuxième partie du sujet de l'analyse d'un problème technique :](#)

http://cache.media.education.gouv.fr/file/caplp_externe/48/4/s2016_caplp_externe_genie_civil_ete_1_1_564484.pdf

Analyse d'un problème technique

Proposition de corrigé :



Proposition
Corrige_CAPLP ETE /

Sujet de la seconde épreuve :

[Sujet de l'exploitation pédagogique d'un dossier technique :](#)

http://cache.media.education.gouv.fr/file/caplp_externe/94/1/s2016_caplp_externe_genie_civil_ete_2_564941.pdf

Exploitation pédagogique d'un dossier technique

Proposition de corrigé :

Eléments du corrigé

Maitrise du savoir et mise en oeuvre de l'enseignement

Positionnement de la séquence

Ces premières parties avaient pour but de situer la séquence dans une progression pédagogique afin d'aborder sereinement le thème choisi.

Si l'on choisit le **Thème B** : La régulation d'un circuit chauffage en fonction de la température extérieure

La séquence porterait sur la mise en service et au pré-réglage des installations de chauffage.

A la vue de la progression proposée aux candidats, cette séquence se justifie en fin de première, voire en début de terminale.

A ce niveau de la formation, les connaissances fluidiques et électriques des élèves, concernant la conception et la réalisation des installations climatiques, sont acquises et considérées dès lors, comme des prérequis.

De plus les compétences relatives à la collecte d'informations, au décodage des documents et à la consignation des données sont également considérées comme maîtrisées.

Organisation de la séquence et supports techniques envisageables pour cette séquence

Les activités envisageables lors de cette séquence sont envisageables sous forme de projets de courtes durées (3 x2h) en prenant appui sur le descriptif de l'installation de chauffage du laboratoire agroalimentaire.

Ces projets permettraient, dans un premier temps de contrôler les connaissances des séquences antérieures concernant les installations fluidiques. L'élève devrait par exemple, prendre connaissance de l'installation et ensuite choisir et justifier une solution technologique propre à cette installation.

Dans un second temps, ces projets permettraient, via des apports de connaissances ponctuels, d'apporter à l'élève les savoirs nouveaux relatifs aux boucles de régulation et à leurs logiques de fonctionnement.

Ces séances comporteraient des temps où les élèves travailleraient en groupe avec une certaine autonomie où le professeur est là en tant que ressource. Ce travail en groupe favoriserait la collaboration et l'organisation entre les différents élèves.

Ces séances seraient ponctuées de temps dédiés à la mise en commun des travaux durant lesquels des apports de cours ponctuels peuvent avoir lieu.

Ces temps d'échange permettent également de jauger les difficultés rencontrées au sein des différents groupes et d'adapter l'apprentissage en fonction du rythme de chacun. Cela permet ainsi de différencier l'enseignement et d'apporter davantage d'aide à ceux qui en ont la nécessité alors que les groupes les plus avancés peuvent poursuivre leurs travaux.

Les activités développées suite à ces projets, pourraient se faire sur les différentes plateformes présentées sous forme de travaux pratiques (3x 3heures).

Dans le document technique ressource DT1 , Les candidats pouvaient prendre connaissance des supports techniques disponibles sur le plateau pédagogique de l'établissement à savoir :

- Un banc de régulation d'une installation didactisée de chauffage,
- L'une, d'un générateur gaz à condensation desservant un plancher chauffant alimenté via une vanne trois voies mélangeuse ;
- L'autre d'un générateur FOD équipé d'un brûleur deux allures, desservant un circuit radiateurs par l'intermédiaire d'une vanne trois voies mélangeuse.

Aussi, on peut ici envisager d'orienter certaines activités sur la mise en oeuvre des organes de régulation, alors que d'autres activités concerneraient la première mise en service et le paramétrage de la régulation des installations présentées.

Les contenus de ces travaux pratiques doivent être adaptés aux objectifs professionnels de la formation et être réalisables dans le temps dédié aux travaux pratiques. La difficulté doit augmenter graduellement au cours de cette séance de travaux pratiques. On peut également envisager ici aussi de différencier l'enseignement et d'ajouter des modules ou des activités supplémentaires en fonction de l'aisance des différents binômes.

Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

L'apport des environnements numériques éducatifs lors de cette séquence peut prendre différentes

Formes :

- soit lors de la phase de projet où l'on peut demander des phases de recherches sur les sites des constructeurs (documentation technique, mise en oeuvre des produits), soit la réalisation de schéma de principe à partir de logiciels de représentation graphique, Les schémas à réaliser permettraient ainsi de situer et d'inclure les différents éléments constituant la chaîne de régulation.
- Certains candidats ont proposé de recourir au QR code, afin de mettre à disposition sous forme informatique le dossier technique et le dossier « sujet » des travaux pratiques. Ceci peut en effet favoriser l'accès rapide à l'information et alléger l'aspect logistique des séances des travaux pratiques

Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Ces Travaux pratiques seraient évalués de façon formative où le niveau d'acquisition des compétences serait évalué en fonction d'indicateurs de réussite.

A l'issue de ces travaux pratiques, la synthèse de ces différentes séances de travaux pratiques (2 à 3 heures) est nécessaire et permet de faire un point sur les difficultés rencontrées au sein du groupe classe.

Une évaluation sommative, d'une durée de 2 heures peut alors avoir lieu la séance suivant cette synthèse.

La séquence s'achèvera enfin à un temps dédié à la remédiation. La séquence suivante pourra s'appuyer sur ces connaissances et permettra ainsi de les conforter.

Séquence :		Seconde TISEC	Première TISEC	Terminale TISEC								
Mise en service et préréglage d'une installation de chauffage				▲								
Problématique : Réaliser le paramétrage de la régulation d'une installation de chauffage		Prérequis C2.4 Représenter graphiquement C2.5 Choisir une solution technique C3.3 Façonner, raccorder, câbler										
Compétence visée : C3.6 Effectuer opérations de mise en service C3.7 Modifier les réglages d'une installation												
Durée de la séquence : 3 semaines		Objectif de la séance		Supports et Ressources mises à disposition.								
Séance n°1	Projet 2 heures	<ul style="list-style-type: none"> Prendre de connaissance d'un extrait de CCTP et compréhension de l'installation ; Calculer les puissances et les débits à mettre en œuvre ; Sélectionner de matériel (PAC, circulateur) ; 		Extrait de CCTP du laboratoire agroalimentaire Catalogues et documentations en ligne								
Séance n°2	Projet 2 heures	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les éléments d'une boucle de régulation (sondes, régulateur, actionneurs) ; Rechercher et choisir une régulation adaptée à cette installation de chauffage (montage, autorité de vanne)										
Séance n°3	Projet 2 heures	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les paramètres de réglage de cette régulation Déterminer les préréglages de cette régulation. (tracé de la loi d'eau, pente de la courbe, température de confort et éco) ; 										
Séance n°4	Travaux pratiques n°1 3 heures	<ul style="list-style-type: none"> Câbler et raccorder électriquement un régulateur 		Régulateur sur platines et/ou sur installations								
Séance n°5	Travaux pratiques n°2 3 heures	<ul style="list-style-type: none"> Réglage des paramètres de la régulation : température de départ chauffage, débit de fluide, action sur vanne trois voies... Déterminer la loi d'eau et la pente de chauffage 		Chaudière fioul sur radiateurs ; Chaudière gaz sur plancher chauffant								
Séance n°6	Travaux pratiques n°3 3 heures	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer l'autorité réelle de la vanne trois voies ; Justifier sélectionner la vanne trois voies 		Banc didactisé ; Installation existante.								
Séance n°7	Synthèse de la série de Travaux pratiques											
Séance n°8	Evaluation sommative /20	Critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> Les différents éléments de la boucle de régulation et le mode d'action de la régulation sont clairement identifiés. Le câblage électrique du régulateur est correct Les paramètres de réglage de la régulation sont corrects et justifiés 		<table border="1"> <thead> <tr> <th>0</th> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	0	1	2	3				
0	1	2	3									
Séance de remédiation												

4. Épreuves d'admission

4.1. Objectifs des épreuves

4.1.1. Épreuve de mise en situation professionnelle

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné. La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel.

Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à expliciter la démarche méthodologique choisie, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à présenter de manière détaillée une des séances constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Cette épreuve a une durée de 6h et est décomposée en 3 parties :

Travaux pratiques :	quatre heures
Préparation de l'exposé :	une heure en salle
Soutenance avec la commission d'évaluation :	
- exposé :	quarante minutes maximum
- entretien :	vingt minutes maximum

4.1.2. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

L'épreuve permet d'apprécier la capacité du candidat à s'approprier un problème technique authentique, le système associé et à en faire un support de formation pertinent.

Sont considérées l'authenticité et l'actualité du problème technique choisi par le candidat, sa capacité à en faire une présentation construite et claire, à mettre en évidence les questionnements qu'il suscite et à en dégager les points remarquables et caractéristiques de la discipline. L'épreuve permet également au candidat de mettre en valeur la qualité de son dossier et l'exploitation pédagogique qu'il peut en faire dans le cadre d'un enseignement.

Le dossier s'appuie sur une situation rencontrée en milieu professionnel et résultant d'une recherche personnelle. Son contenu est susceptible d'être utilisé pour une application pédagogique en lycée professionnel. Il est conseillé d'équilibrer la partie technique et la partie pédagogique dans ce dossier.

En utilisant les moyens courants de communication (vidéoprojecteur et informatique associée disponibles sur le lieu du concours), le candidat présente le support d'étude,

ainsi que les investigations conduites qui pourraient, selon lui, donner lieu à des exploitations pédagogiques pertinentes en lycée professionnel.

Lors de la présentation, le candidat justifiera le choix du support d'étude et les investigations conduites.

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

Cette épreuve a une durée de 1h et est décomposée en 2 parties :

Soutenance :	trente minutes
Entretien :	trente minutes

4.2. Commentaires et recommandations

4.2.1. Épreuve de mise en situation professionnelle

4.2.1.1. Travaux pratiques

Les candidats tirent au sort un sujet associé à un système énergétique utilisé dans le cadre des enseignements professionnels en baccalauréat TISEC, TMSEC ou TFCA. Pour pouvoir développer une exploitation pédagogique au niveau de ces baccalauréats, tous les candidats doivent être capables d'utiliser TOUS ces systèmes. Encore trop de candidats sont attachés à un type de systèmes et perdent une partie de leurs capacités réflexives si le support qui leur est confié ne correspond pas à leurs attentes.

Certains sujets comportaient une partie façonnage qui, dans l'ensemble, a été correctement traitée.

La majorité des candidats avait une bonne maîtrise des systèmes proposés. La plupart d'entre eux a été capable d'exploiter une documentation technique et de mener une campagne de mesures dans les règles de l'art. Le peu de candidats qui a éprouvé des difficultés souffrait d'un manque de préparation à cette épreuve. Les questions posées ne nécessitaient que des connaissances scientifiques et techniques de base.

4.2.1.2. Exposé

La non maîtrise du système tiré au sort n'est pas pénalisante à partir du moment où le candidat est capable de transposer ses connaissances d'un système à l'autre. **Le concours est pluridisciplinaire et s'intéresse aux trois baccalauréats professionnels : TISEC, TMSEC, TFCA.**

Le jury constate que le contenu des séquences est souvent très voire trop riche. Il ressort parfois que les exigences explicitées par les candidats sont plutôt personnelles alors qu'elles devraient être en cohérence avec le référentiel.

L'objectif présenté est parfois non conforme à celui du sujet et les démarches pédagogiques sont parfois confuses, alors qu'elles devraient être très explicites. Les investigations faites lors du TP sont rarement exploitées.

La séance présentée n'est pas toujours clairement inscrite dans une séquence pédagogique et certains candidats ne présentent pas les évaluations envisagées avec leur niveau d'exigence.

Le temps disponible pour l'exposé est rarement utilisé dans sa totalité. Certains candidats ne mettent pas suffisamment en valeur leur aptitude à la communication, les présentations sont alors ternes et non vivantes.

Des candidats présentent des documents comportant un nombre de fautes d'orthographe difficilement acceptable pour un concours de recrutement de cadres A du système éducatif.

Les candidats admis au concours ont su :

- développer une séquence, une séance,
- les positionner dans la formation, l'année scolaire et/ou le cycle de formation,
- prendre appui sur les systèmes proposés et sur les documents ressources à disposition pour élaborer la séquence pédagogique à exposer en développant des activités qui permettront d'acquérir des compétences.

Les candidats qui ont échoué à cette épreuve n'ont pas su construire une séquence pédagogique s'appuyant sur les investigations qu'ils ont menées sur le système, ni respecter l'objectif pédagogique ainsi que le niveau de formation, précisés dans le sujet.

Il est indispensable de prendre connaissance des textes en vigueur qui régissent le déroulement des épreuves du concours et de se préparer particulièrement à cette épreuve.

Parmi les candidats ayant échoué lors des sessions précédentes, certains se sont préparés réellement à cette épreuve cette année, à la satisfaction des membres du jury.

4.2.2. Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Les dossiers présentés sont de qualités variables, certains candidats ont été très rigoureux au niveau de la structure du dossier et de la rédaction, d'autres ont présenté des dossiers dépourvus de soin et remplis de fautes d'orthographe.

Il est regrettable que le contenu technique d'un bon nombre de dossiers, se limite à un recueil de documentations commerciales sans aucune exploitation technique voire pédagogique. Le choix du support technique doit être cohérent avec l'exploitation pédagogique.

Les contenus techniques sont, pour certains dossiers, peu approfondis et contiennent de nombreuses erreurs. Des formules approximatives de type « constructeur » sont trop souvent employées de façons inappropriées et sans aucune précaution d'usage. De nombreux dossiers font référence à des textes réglementaires obsolètes, ceci s'est avéré notamment au niveau de la réglementation thermique.

L'absence de cahier des charges et de schéma de principe permettant de contextualiser le ou les systèmes étudiés dans une installation réelle est préjudiciable et ne facilite pas la compréhension.

Au niveau de l'exploitation pédagogique, la majeure partie des candidats a généralement su viser la formation concernée et positionner leurs séquences dans une progression pédagogique.

Pour élaborer leurs séquences pédagogiques, certains candidats ont réellement pris connaissance des référentiels de formation au niveau IV pour les trois baccalauréats visés par le concours (TISEC, TMSEC et TFCA). D'autres candidats ne connaissent ni

les contenus d'enseignement et ni même la finalité de la discipline dans ces formations.

Trop de candidats limitent leurs objectifs de séquence à des apports théoriques et restent assez éloignés de la finalité de l'enseignement professionnel.

Généralement, l'activité du professeur et les activités des élèves ne sont pas suffisamment définies dans les séances.

On note enfin que les critères d'évaluation n'ont parfois que peu de rapport avec l'objectif de la séquence défini préalablement.

Recommandations :

Les développements pédagogiques doivent s'appuyer de façon précise sur les documents issus du dossier technique. L'adaptation des documents techniques industriels en documents de formation doit faire l'objet d'une attention particulière des candidats. Dans la partie pédagogique, il convient de distinguer les documents de préparation du professeur, de ceux à destination des élèves.

Les informations présentées peuvent être :

- l'objectif pédagogique ;
- le lien avec le référentiel ;
- le positionnement de la séquence dans la progression pédagogique ;
- la mise en situation de la problématique traitée ;
- le déroulement de la séquence ou de la séance ;
- le dispositif d'évaluation ;
- ...

Les documents présentés dans cette partie doivent être une production personnelle du candidat.

Les liens avec le référentiel ne doivent pas se résumer à quelques citations mais montrer que le candidat mesure l'étendue des tâches et compétences définies dans ces textes de référence et le degré d'autonomie correspondant.

Il est vivement conseillé aux candidats de ne pas attendre les résultats de l'épreuve d'admissibilité pour commencer à préparer ce dossier. Ce dernier doit être préparé dès l'inscription au concours.

4.2.2.1. L'exposé :

L'utilisation faite par les candidats, des moyens de communication est globalement correcte.

Le candidat peut organiser la salle avant de présenter son exposé. 30 minutes maximum sont réservées au candidat pour son exposé, il n'est pas interrompu.

Le jury :

- Apprécie fortement une présentation du cursus professionnel et scolaire en introduction
- Attend du candidat une présentation dynamique qui ne soit pas uniquement une « copie numérique » du dossier proposé à la lecture.
- Attend du candidat un discours clair et précis appuyé sur des documents efficaces

- Attend une bonne gestion du temps

4.2.2.2. L'entretien :

Durant l'entretien (30 minutes maximum) le jury apprécie la qualité de la réflexion personnelle du candidat. Celui-ci ne doit pas se contenter de «soutenir» des pratiques qu'il aurait constatées dans un établissement scolaire existant.

Le candidat peut être amené à préciser chaque partie de son dossier : points techniques, activités de l'enseignant, activités de l'élève, niveaux taxonomiques, pré requis, durée prévue des activités, etc. Le jury évalue ainsi la capacité du candidat à mettre en œuvre des activités pédagogiques à partir du dossier technique proposé.

Une réflexion minimale quant aux finalités des diplômes de la filière énergétique est appréciée par le jury. Pour cela le candidat doit connaître l'articulation des diplômes entre eux, de la filière énergétique.

5. Informations statistiques

5.2. Épreuves écrites d'admissibilité

	CAPLP externe	CAER CAPLP (privé)
Nombre d'inscrits	122	Sans objet en 2016
Nombre de candidats présents à toutes les épreuves	55	
Nombre de candidats admissibles	44	
Pourcentage d'admissibles par rapport aux présents	80%	
Moyenne des candidats admissibles	9,61	

Écrit 1 : Analyse d'un problème technique	CAPLP externe	CAER CAPLP (privé)
Note la plus basse	0,7 / 20	Sans objet en 2016
Note la plus élevée	14,77 / 20	
Moyenne de l'épreuve	8,34 / 20	
Moyenne des admissibles	9,54 / 20	

Écrit 2 : Exploitation pédagogique d'un dossier technique	CAPLP externe	CAER CAPLP (privé)
Note la plus basse	0,67 / 20	Sans objet en 2016
Note la plus élevée	17,27 / 20	
Moyenne de l'épreuve	8,62 / 20	
Moyenne des admissibles	9,68 / 20	

5.3. Épreuve pratique d'admission

<i>Épreuve de mise en situation professionnelle.</i>	CAPLP externe	CAER CAPLP (privé)
Note la plus basse	7,1	Sans objet en 2016
Note la plus élevée	19	
Moyenne de l'épreuve	12,15	

<i>Épreuve sur dossier</i>	CAPLP externe	CAER CAPLP (privé)
Note la plus basse	2,2	Sans objet en 2016
Note la plus élevée	20	
Moyenne de l'épreuve	11,94	

5.4. Résultats jury d'admission

	Candidats CAPLP externe	Candidats CAER CAPLP (privé)
Nombre de candidats présents	36	Sans objet en 2016
Nombre de candidats admis	30	
Moyenne des notes obtenues par le premier admis	16,08	
Moyenne des notes obtenues par le dernier admis	10,01	
Moyenne générale des admis	12,06	